

Formation transition énergétique

27 mai 2013 – Montauban

Intervenant FNE – Robert Borja

Débat national

Calendrier du débat (cf. diagramme officiel).

- 20 juin : plénière des groupes de travaux nationaux.
- 8 juillet : plénière de bilan des débats régionaux : appui pour légitimer les propositions du gouvernement.
- FNE va réaliser une synthèse à partir des contributions des fédé régionales. Elle sera rendue début juillet.

Contexte :

La conférence environnementale de septembre, mis en place par la nouvelle législature (schéma comparable à un « Grenelle en continu » ponctué d'une conférence environnementale annuelle), a proposé ce débat sur la transition énergétique. Piloté par le Ministère de l'Ecologie.

Les difficultés rencontrées : FNE a des objectifs ambitieux, mais problème sur les délais courts et le peu de visibilité des objectifs de l'Etat : l'arbitre n'intervient pas directement. Débat néanmoins pas acté, car en plein débat régional, à savoir si le bilan de ces débats régionaux seront pris en compte et de quelle manière).

Globalement bonne avancée nationale sur le fait que les scénarios alternatifs (Négawatt) sont reconnus comme experts officiellement (à la table des négociations, téléchargeable sur site ministère). Scénario des Négawatt et scénario ADEME 2050 sont les deux scénarios officiellement reconnus pour réussir à tenir les objectifs internationaux de la France (Kyoto, Paquet européen « climat énergie »). Il est donc important de poursuivre en région ces avancées.

Attention au hors sujet : il s'agit d'un projet de loi qui doit avoir un impact fort, il ne faut pas rester sur des enjeux uniquement locaux/régionaux. Il y a peu de propositions réglementaires et législatives qui sont discutées, les débats ont tendance à trop se focaliser sur les SRCAE.

FNE au sein du collectif des ONG pour la Transition énergétique ont formulé un plaidoyer autour de 6 grands principes déclinés en 14 mesures.

<http://transitionenergetique.org/wp-content/uploads/2013/01/14-propositions-ONG.pdf>

Atelier 1 : argumentaires

1/ les arguments face aux détracteurs de la transition énergétique

- Globalement formulations, contextes différents sur les 40 cahiers d'acteurs.

Contres arguments :

- Financement par les ménages (All) de la transition énergétique
- Nucléaire = 410 000 emplois directs, indirects et induits (étude PricewaterhouseCoopers 2011)
- Allemagne est plus pollueur en CO2 et électricité plus chère au kWh
- Pas d'emploi généré par la Transition énergétique
- Eolien ne répond pas aux besoins énergétiques
- Nucléaire ne produit pas de CO2
- Peu de bénéficiaires des éoliennes (propriétaires terriens, collectivités, etc..) :
 - la majorité des sites sont implantés sur des sites appartenant aux collectivités
 - le bénéfice des collectivités est un bénéfice pour les citoyens
- Arguments d'autorité de la sortie du nucléaire :
 - Non la sortie du nucléaire n'est pas un principe admis par les français
 - Aucun argument sur les stocks d'uranium dans le monde
 - Coûts réels cachés et pas identifiables
- Peu cas de la sobriété énergétique

2/ les arguments communs aux ONG pour la promotion de la TE

- Décentralisation / re-centralisation oui, mais avec des gardes fous ! Il faut que les cadres d'action soient suffisants pour éviter les comportements de « roitelet local »
- Démocratie énergétique
- Obligation de rénovation
- Diminuer et harmoniser les vitesses sur la route / urbain
- Sortir les éoliennes du statut Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- Remettre en cause l'intégration du PV en toiture (aujourd'hui obligatoire pour ouvrir les aides)
- Eolien est une des composantes du mix énergétique
- Vent : énergie renouvelable inépuisable et gratuite
- Eolien n'est pas LA solution, mais une solution
- Petit éolien : production locale :
 - Permet de réduire les THT
 - Permet autonomie du petit producteur/consommateur

Nouveaux arguments à ajouter à la fiche FNE :

- Mettre en application la loi SRU : penser à intégrer les modes doux actifs dans le cadre de la création/ rénovation des routes. Faire appliquer la loi lors des refontes PLU.
- Mettre en place des indicateurs sur l'agriculture (A, A+, etc..) en fonction de la consommation d'énergie.
- Service conseil énergie partagé (CEP) sur chaque commune, au même titre que les assistantes sociales, pour changer les comportements (déplacements, hébergement, etc...). Bonne articulation à trouver avec les Espaces Info Energies (EIE) et Conseiller Energie Partagé (CEP)
- Développer les circuits de proximité (attention au vocabulaire : circuits « courts » = peu d'intermédiaire économique, mais pas de critère km)

- Distinguer différents types de territoires pour planifier la transition énergétique : urbains, péri-urbains et rural.
- L'assurance des centrales nucléaires qui est inexistant : coût induit ne figure pas dans le prix.
- Attention aux matériaux de rénovation, et aux risques sanitaires. (arbitrage entre nécessité d'isoler et nécessiter de privilégier matériaux sains)

Attention à la vulgarisation de l'information dans le cadre de ces cahiers d'acteurs, qui sont trop techniques, et parfois stigmatisant pour les gens (passoire thermique, épave roulante, etc...)

Argumentaire :

Coût de la transition énergétique :

En Allemagne, la diminution des consommations permet d'équilibrer l'augmentation du coût de l'énergie : visible depuis 10 ans. Même avec un prix au kWh plus élevé, la facture moyenne en Allemagne est quand même moins élevée qu'en France.

- En France, nous sommes peu émetteur de CO2, mais nos émissions continuent à augmenter. A l'inverse, les pays qui ont de fortes émissions baissent significativement les leurs. Par ailleurs, la délocalisation des industries diminuent nos productions de CO2, qui sont elles-mêmes délocalisées.
 - FNE conteste le marché du carbone, qui ne s'applique qu'aux gros industriels. A contrario, la Contribution Climat Energie devrait intégrer une taxe à l'importation sur le carbone, tel que proposé par « Action environnement », pour intégrer le réel coût du carbone. Cette proposition est plutôt bien reprise par tous les acteurs à ce jour.
- Pierre Radane estime qu'il faut une enveloppe de 50 milliards d'euros par an pour réaliser la transition énergétique. Mais il faut également prévoir 50 milliards d'euros par an pour poursuivre avec le parc nucléaire (en partie prolongement et renouvellement de réacteurs). Donc ça coute dans les deux cas, l'argument financier brut ne permet pas d'arbitrer.
- Aujourd'hui, on estime que la filière des ENR électrique (éoliennes et PV, hydraulique) comporte un nombre équivalent d'emplois direct que le nucléaire, alors que les ENR ne représentent que 10% de l'électricité contre 80% nucléaire. A mettre également au regard des emplois dans le nucléaire qui pourraient être reconvertis dans le démantèlement des centrales nucléaires.
- Problème de la fuite des ingénieurs d'EDF qui partent dans le privé, EDF n'aurait pas les moyens intellectuels (savoir-faire) pour réaliser le démantèlement des centrales nucléaires. Si on arrête les centrales sans les démanteler, on aurait des charges financières équivalentes à leur fonctionnement. Si on se mettait maintenant à développer la Recherche et développement sur le démantèlement, on pourrait développer une expertise à l'échelle mondiale.

Décentralisation :

Effectivement il peut être intéressant de promouvoir la décentralisation de la production et de la gestion de l'énergie, tout en mettant en place des gardes fous, avec notamment une implication des citoyens, via la démocratie participative, la concertation.

Attention à la difficulté que rencontrent les bénévoles, quant à leur capacité à participer à ces commissions et réunions de concertation :

- du point de vue technique (manque d'expertise)
- du point de vue des disponibilités : revoir les statuts du bénévolat. L'idée émise est celle du temps de mise à disposition des salariés par les entreprises pour que les bénévoles participent aux commissions.
- Du point de vue des postures (manque de pouvoir pour faire face aux experts et aux élus)

Le fonctionnement des CLI des centrales nucléaires est très inégal, avec des formes juridiques différentes et des budgets différents. La CLI de Golfech fonctionne sous forme associative, avec 300k€, ce qui leur donne l'opportunité de faire des contre-expertises extérieures. Néanmoins, le Président est nommé, et est le Président du Conseil Général, ce qui peut poser problème dans le cadre d'un fonctionnement associatif conventionnel.

Atelier 2 : Projets citoyens de développement des énergies renouvelables

La Charte de « énergie partagée », définit un projet citoyen. (validée par l'ADEME en 2010).

Production d'énergie sans finalité spéculative. Les finalités peuvent être de sensibiliser aux économies d'énergie, à l'acceptabilité sociale des projets locaux... Concerne des projets en éoliennes, PV, micro-hydro-électricité, biomasse...

Au Danemark, obligation légale récente à avoir au moins 20% du capital détenue par population locale.

Enercoop n'est pas un projet citoyen (fournisseur d'électricité avec un porte-feuille de producteurs en tout point du territoire, pas de critères géographique, et quelque soit la structure des producteurs, pas de critère « social » ou « citoyen »). Enercoop = uniquement la garantie que c'est du renouvelable. Alors que « Energie partagé » l'est. En France, c'est en émergence, c'est en train de se structurer, mais nous avons encore des problèmes liés à la législation : en particulier, l'interdiction de fait aux collectivités de pouvoir monter elles-mêmes leur société de production-distribution dans la plupart des cas. Olifère, association membre de FNE 82, est en train de développer ce type de projet sur la communauté des communes de ???).

Energie partagée et Lumo sont deux sociétés financières qui se sont spécialisées sur ces projets. Seules les modalités de participation diffèrent. Energie Partagée : en adhérant à EP « association », on achète une action EP « société financière » qui abonde au capital de différents projets citoyens sélectionnés. Lumo : on achète non pas des actions mais des obligations.

Ces structures viennent en accompagnement des ressources uniquement locales (club d'investisseurs « cigale » monté par 5 à 20 particuliers épargnants, fonds apportés par les collectivités) et facilitent le montage financier pour convaincre les banques. (qui peuvent apporter 60 à 80% du total par prêt).

Message à faire passer : soutenir les projets de ce type, faciliter la contribution des collectivités dans ces projets. Actuellement c'est en émergence et encore très peu visible selon les régions (en Bretagne un réseau actif s'est constitué), bloquages réglementaires à mettre en évidence et dénoncer, et surtout dire aux collectivités qu'elles doivent intégrer ces projets dans leur travail de conseil et d'information (pour l'instant ça n'est pas dans les prérogatives Conseillers Info Energie et Conseillers Energie Partagée).

Présentation de différents types de projets :

- projet de Béganne (cf. ppt) en éolien
- Projet de Bruz (cf. ppt) en PV sur tout d'une école.
- Projet CLAIR LIEU ECO DEFI- écorénovation solidaire à Villiers-lès-Nancy : rénovation de 1300 pavillons.

Efficacité énergétique :

Le prix de l'énergie aux entreprises (grands comptes) est très très faible, ils ne font pas d'effort d'efficacité pour réduire leur dépenses énergétiques. Il est donc important de soutenir le passage de ces grands comptes dans la transition énergétique. (armée, sncf, la poste, etc)

Les 4 grandes questions du gouvernement :

Mesures phares qui sont encore sur la table (consensus possible ?)

Efficacité et sobriété :

- Transport (réduction de la vitesse), développement du fret ferroviaire et fluvial (refonte du schéma national infrastructures)
- Obligation de rénovation sur le bâti existant, avec progression en fonction des classements du bâti.

Trajectoire pour atteindre mix énergétique

- Pas de consensus du groupe de travail national.
- Aller de 75 à 50% de nucléaire en 2025 : fermeture de 22 à 24 réacteurs : mais lesquels ?
- Scénario Negawatt et ADEME : diminution par 2 des consommations énergétiques à 2050. Ce sont les seuls qui permettent le respect des engagements internationaux

Les choix pour les énergies renouvelables, stratégie développement industriel et territorial ?

- Statut des éoliennes en ICPE, question intégration du PV au bâti, système de rachat en particulier sur la chaleur domestique : bois énergie, solaire thermique, géothermie peu profonde. Pour l'instant ce sont les oubliés des dispositifs de régulation du marché.
- FNE met un bémol sur les centrales hydro-électrique : accent sur l'amélioration du rendement des centrales hydro-électriques existantes, développement des STEP (moyen de stockage de l'énergie), effacement de pointes (EJP). Par défaut FNE considère qu'on a atteint les limites du déploiement hydraulique.

- FNE promeut le développement de la recherche sur le stockage de l'électricité,
- alerte de FNE sur le bois-énergie : aller vers des projets eco-citoyens, production de chaleur (et surtout pas électrique), avec un plan d'approvisionnement local (transparence des plans approuvés par Préfet) avec des essences tracées et la mise en place de filtres (vigilance sur pollutions aux PM).
- Alerte aussi sur la géothermie profonde qui pose problème pour faire de l'électricité (pb en Alsace). Bien se rappeler que géothermie profonde concerne très peu de projets, localisés mais avec gros impact potentiel. Privilégier la géothermie peu profonde (échelle d'un habitat collectif/lotissement) dont le gisement est énorme.
- Les industries et l'agriculture assument le coût réel des énergies : inciter les industriels et les agriculteurs à entrer dans la transition énergétique (paiement par l'armée de la TIPP, l'aéronautique paiement de la taxe des hydrocarbures, etc...)

Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

- Développer le soutien financier pour la production de chaleur (bois, petite géothermie, eau chaude solaire) par un mécanisme équivalent à la CSPE qui finance le renouvelable élec.
- Fusion de tous les marchés de l'énergie : énergie, gaz, combustibles.
- Aller chercher toutes les niches de détaxation et subventions masquées :
 - o taxes comprises dans le prix du gaz qui va rester prisonnière de ce marché pour développer le gaz et le pétrole
 - o le kérosène pas taxé, diesel sous-taxé par rapport à essence
 - o les énergies nucléaires et fossiles qui sont au prix réel : taxe carbone, taxe kilométrique, taxe ???
 - o le livret développement durable : 10 milliards d'euros qui devraient être attribués au développement durable, alors que seulement 3 milliards sont redistribués sur ces projets.
 - o Tarification progressive - prix dégressif de l'énergie qui est incohérent : promotion d'un tarif progressif qui protège les précaires (suppression abonnement) et met à contribution les gros consommateurs. (permettrait de faire payer les grands comptes).

Quelle gouvernance et quel rôle notamment pour l'Etat et les collectivités ?

Cf. ci-dessus avec décentralisation et action des associations.